

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 28/29

26^e année · mercredi 12 juillet 2023

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES DE 5%



THIERRY PORCHET

Les syndicats réclament une majoration des salaires de 5% en 2024. Cette augmentation doit compenser la hausse du coût de la vie et la stagnation des rémunérations, rattraper des pertes du pouvoir d'achat, mais aussi permettre aux employés de profiter de la bonne conjoncture actuelle. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Main-d'œuvre méprisée

Sonya Mermoud

Syndicats interdits ou muselés, grévistes criminalisés, arrestations arbitraires, violences, assassinats même: les droits des travailleuses et des travailleurs font l'objet d'attaques frontales dans le monde, comme le révèle la Confédération syndicale internationale (CSI) dans son dernier rapport sur la thématique. Selon ce document, dixième du genre, la crise historique du coût de la vie sévissant à l'échelle planétaire s'accompagne d'une répression des revendications, pourtant légitimes, des classes laborieuses. D'un bout à l'autre du globe, dans des Etats à revenu élevé comme à faible revenu, des salariés, bien qu'étranglés par une spirale inflationniste entretenue par un appétit immodéré d'entreprises, sont empêchés de lutter pour de meilleures conditions de travail et de rémunérations. Les espaces démocratiques rétré-

cissent comme peau de chagrin. La palme des pays traitant le plus mal la population active revient à l'Equateur, la Tunisie, le Bangladesh, la Biélorussie, l'Egypte, l'Esuatini, le Guatemala, le Myanmar, les Philippines et la Turquie. Sur les 149 passés en revue, ces dix-là battent tous les records des outrages. Mais la dégradation est générale, marquée par un recul des droits des salariés et un regain de brutalité des forces de l'ordre face au mécontentement. Et cela pas seulement dans une République liberticide comme l'Iran par exemple, où des manifestants ont été emprisonnés et agressés par la police pour avoir participé aux célébrations du 1^{er} Mai. Mais aussi en France où les rassemblements contre la réforme des retraites ont généré des violences policières, des arrestations aveugles et des attaques au gaz lacrymogène. L'Elysée a même, note encore la CSI, réquisitionné des travailleurs pour les empêcher de participer aux mouvements. Nombre de gouvernements et d'employeurs méprisent ainsi la main-d'œuvre juste bonne, à leurs yeux, à produire de la richesse pour d'autres. Les 87% des pays auscultés violent allègrement le droit de grève. En Belgique, au Cambodge, au Canada, en Espagne, en Iran et au Togo, on n'hésite pas à engager des poursuites à l'égard de ceux qui poseraient les outils; 77% des Etats ont par ailleurs empêché des travailleurs migrants, du personnel domestique, temporaire, de l'économie informelle et de plateforme ou encore de zones économiques spéciales de constituer un syndicat ou de s'y affilier; 42% ont restreint la li-

berté d'expression et de réunion. Les entraves à la négociation collective, le recours à des organisations de travailleurs alibis créées par des employeurs, les obstacles visant à empêcher l'enregistrement de syndicats font également partie de pratiques trop largement répandues sur la planète. Pire encore: dans huit pays, des syndicalistes ont payé de leur vie leur engagement. Sans oublier les violences et l'accès limité ou inexistant à la justice dans respectivement un tiers et plus de la moitié des régions étudiées. Cette situation s'avère particulièrement inquiétante dans un monde toujours plus fracturé et instable où se creuse le fossé des inégalités. Piétiner et restreindre les droits des salariés, s'attaquer à leurs libertés civiles, réagir avec brutalité à l'expression d'oppositions légitimes portent atteinte aux fondements mêmes des démocraties. Aujourd'hui plus que jamais, il est nécessaire de jouer la carte de l'écoute et du dialogue; d'offrir des salaires dignes, des emplois décents et une protection sociale. Il faut mettre un terme à la violence directe ou larvée à l'encontre de travailleurs toujours plus corsetés, censés seulement courber l'échine et se taire quand bien même ils sont exploités et n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Aujourd'hui plus que jamais, il s'agit de permettre aux syndicats de remplir leur mission essentielle, rempart aux dangers d'une déréglementation encore élargie et de tensions sociales aussi compréhensibles que potentiellement explosives... ■

PROFIL



Tizian Büchi, entre réel et imaginaire.

PAGE 2

SUISSE

Référendum contre la réforme LPP 21 déposé.

PAGE 3

INDUSTRIE MEM

La semaine de 42 heures est écartée.

PAGE 6

TERTIAIRE

Mobilisation des assistants vétérinaires.

PAGE 9

DIALOGUER AU-DELÀ DES MOTS

Le réalisateur primé Tizian Büchi filme pour le plaisir des rencontres et parce qu'il aime créer des ambiances ouvrant d'autres perceptions du monde

Sonya Mermoud

Les histoires où les frontières entre le réel et l'imaginaire s'estompent l'attirent. Tizian Büchi, 42 ans, aime le genre qui brouille les pistes, complexifie la vie, génère des perceptions différentes, «place le spectateur en apesanteur». Son rapport à l'espace, au lieu, joue aussi un rôle central dans la décision d'y tourner un film. Couronnée du Grand Prix au festival Visions du réel de Nyon en 2022, nominée au Prix du cinéma suisse, sa dernière réalisation, *L'ilot*, coche toutes les cases. Ce long métrage, sélectionné dans plusieurs festivals internationaux, met en scène deux vigiles chargés de surveiller et de sécuriser les abords de la rivière la Vuachère, dans le quartier lausannois des Faverges. Dans la chaleur de l'été, au gré des rondes et des rencontres, un territoire se dessine, une amitié se construit entre les deux immigrés alors que le mystère reste entier sur les motifs de leur mission. Le documentaire-fiction interroge en filigrane la société de surveillance, évoque les questions de déracinement et d'enracinement, brosse avec beaucoup de sensibilité le portrait d'un microcosme métissé à la fois ordinaire et étrange où la magie s'imisce dans les interstices du quotidien. Pour cet «ilot» attachant, pétri d'humanité, où s'invitent poésie, humour et nostalgie, le cinéaste s'est également appuyé sur l'inspiration de ses protagonistes. Daniel et Ammar, acteurs amateurs, ont été amenés à imaginer les raisons de leur présence au bord de ce cours d'eau.

NATURE ET INVISIBLE

«Je me suis alors moi aussi laissé surprendre par le déroulement de l'histoire. C'est une des richesses de ce travail, alimenté par les apports des autres», souligne le jeune quadragénaire, pour qui filmer c'est d'abord faire des rencontres tout en créant des atmosphères sensorielles empreintes de mystère. «J'aime susciter un certain trouble, immerger le spectateur dans un monde de sensations, dialoguer aussi sans les mots», ajoute le réalisateur, questionnant volontiers dans ses thématiques notre rapport à la nature et à l'invisible. «Je m'intéresse aux énergies, aux entités qui viennent habiter des lieux, cherchant

à comprendre de quoi nous sommes aujourd'hui faits. Je crois au pouvoir de la pensée. Le rationnel ne permet pas de tout expliquer. Et il n'est pas nécessaire de répondre à toutes les questions.» On ne s'étonne pas dès lors de la trame d'un prochain projet cinématographique. «J'envisage de réaliser une chronique familiale dans le Jura où il sera question du secret», indique Tizian Büchi, sans entrer davantage dans les détails, un rien superstitieux. Le créatif a aussi l'idée de raconter l'histoire d'un missionnaire ethnologue neuchâtelois assassiné au Lesotho et d'interroger le rapport colonial de la Suisse à travers ce type de figure. «Pour ce film, je prévois de travailler avec des personnes sur place. Mais dans les deux cas, ce ne sont encore que des pistes que j'explore.»

LE 7^e ART D'ABORD PAR LES TEXTES

Si Tizian Büchi consacre sa vie au cinéma, il l'a vraiment découvert relativement sur le tard et de manière progressive. «Jeune, je n'y étais pas très sensible. J'ai surtout vu alors des films commerciaux. Mais j'ai toujours été fasciné par le spectacle et les histoires, la magie des salles obscures. Je me rappelle avoir été emporté par *Jurassic Park*, par sa dimension grandiose», raconte l'universitaire, qui a étudié les Lettres à Lausanne et s'est frotté au 7^e art d'abord à travers des textes. La vision de *Gerry*, une fiction mettant en scène deux amis perdus dans le désert, va aussi fortement le marquer. «L'intrigue se focalise sur leur relation. Il ne se passe presque rien. Mais j'ai été séduit par l'ambiance, la tension dramatique au-delà du récit. Je me rappelle même du bruit du projecteur», s'enthousiasme le passionné, qui commence par travailler comme programmeur dans divers festivals suisses et dans la distribution de films, avant de reprendre des études. En 2017, le Neuchâtelois d'origine obtient son master à l'Institut des arts de diffusion à Louvain-la-Neuve et rentre en Suisse prêt à poursuivre l'aventure. Son séjour en Belgique lui a appris, précise-t-il, à vivre avec davantage d'incertitude, de mouvance. «Une chouette expérience, bien qu'un peu déstabilisante. La vie à Bruxelles, où j'habitais, est moins organisée, moins stricte qu'ici.»

UN OPTIMISTE INQUIET

Aussi entêté qu'enthousiaste, animé par le besoin constant d'agir, d'une grande sociabilité, Tizian Büchi se définit comme une personne plutôt optimiste bien qu'inquiète. «Nous devrions toutefois réussir à nous adapter, à prendre le bon tournant écologique. A résoudre les problèmes de ressources, les conflits. J'ai envie d'y croire. Mais peut-être que beaucoup disparaîtront.» Quoi qu'il en soit, rien n'émeut davantage le sensible réalisateur que les manifestations d'amour,

d'autant plus celles inattendues, les efforts de rapprochement pour mener à bien des projets ensemble dans différents domaines. «Le bonheur, c'est d'être bien entouré», affirme, heureux, Tizian Büchi, qui trouve aussi son plaisir dans les balades dans la nature – il affectionne particulièrement la région du Jura – l'art et la lecture, des essais aux romans. Pour se ressourcer, l'homme privilégie les baignades, lui qui adore l'eau, y compris en boisson, alors qu'il partagerait volontiers un café avec trois femmes qu'il admire,

la pianiste Nina Simone, la chanteuse Patti Smith et la penseuse féministe américaine Donna Haraway. Enfin, s'il n'avait pas été réalisateur, Tizian Büchi aurait opté pour le métier d'aubergiste. Avec l'idée de créer un espace de restauration convivial, de proposer des idées d'excursion et d'aménager... une salle de projection, le cinéma demeurant en toile de fond. ■

Plus d'infos sur: entredansilot.ch



A travers son art, Tizian Büchi met de la magie dans les interstices du quotidien.

LES TRAITS TIRÉS

Vincent

ALAIN BERSET ANNONCE SON DÉPART DU CONSEIL FÉDÉRAL



LES SYNDICATS RÉCLAMENT DES HAUSSES DE SALAIRES DE 5%

Salaires réels en baisse, inflation et explosion du coût des charges: l'Union syndicale suisse exige un rattrapage salarial urgent avant la grande mobilisation de la rentrée

Textes Manon Todesco

A l'occasion de sa conférence de presse sur les salaires, l'Union syndicale suisse (USS) a appelé à des augmentations de salaires de l'ordre de 5% afin de pallier la baisse des salaires réels pour la troisième année consécutive, du jamais-vu depuis la Seconde Guerre mondiale... «Les salaires sont actuellement inférieurs de près de 3% à ceux de 2020», précise Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS. «Pourtant l'économie se porte bien et le chômage est bas. Et les employeurs se plaignent de la "pénurie de main-d'œuvre qualifiée". Jusqu'ici, les salariés n'ont pratiquement rien vu de la bonne conjoncture.»

Pour la faïtière syndicale, plus question que les travailleurs se contentent des miettes que les employeurs veulent bien leur laisser! «Nombre d'entreprises ont relevé leurs prix et élargi leurs marges en raison des débouchés favorables et des pénuries d'approvisionnement, poursuit l'économiste.

Certaines grandes entreprises suisses se montrent carrément euphoriques dans leurs derniers rapports trimestriels, à l'image d'ABB, Novartis ou encore Nestlé.» Et le président de l'USS, Pierre-Yves Maillard, d'ajouter: «Mais dès qu'on parle des salaires, on nous dit que les caisses sont vides. On ne peut pas continuer comme cela: les salaires doivent maintenant augmenter.» Véronique Polito, vice-présidente d'Unia, attire l'attention sur un autre aspect important: «Les salaires dans les branches où les femmes sont majoritaires ont connu une évolution inférieure à la moyenne, elles ressentent donc encore plus la baisse des salaires réels. Il faut que cela change. L'argent est là pour permettre enfin des améliorations: les entreprises se portent très bien et dans beaucoup de branches.»

MIEUX RÉPARTIR LE CAPITAL

Ces dernières années, les employeurs ont gagné plus, au détriment des salariés, démontre Daniel Lampart. «Depuis 2015, les salaires nominaux ont



En raison de l'inflation, de l'explosion des prix des loyers et des primes d'assurance maladie et des rémunérations restées à la traîne, le pouvoir d'achat de la population a baissé.

augmenté d'environ 7,5%, tandis que le renchérissement et la productivité ont progressé – ensemble – de plus de 14%. Le tableau serait à peu près le même si l'on comparait la période de 2010 à 2023. Le retard salarial est de plus de 5%, la plupart du temps indépendamment de la période comparée.

Si l'on veut que la répartition entre travail et capital reste la même, les salaires doivent augmenter autant que le renchérissement et la productivité du travail.»

Sur la même période, et sans surprise, la situation financière de la population s'est dégradée. En cause, l'infla-

tion mais aussi l'explosion des prix des loyers et des primes d'assurance maladie qui pèsent lourd sur le pouvoir d'achat. A savoir qu'en 2024, les loyers et les primes devraient de nouveau fortement augmenter, sans oublier une hausse de la TVA de 0,4 point de pourcentage. «Sans augmentation de salaire, un couple avec deux enfants disposera de 3000 francs de moins l'année prochaine, et un retraité, l'équivalent d'une rente mensuelle», alerte Pierre-Yves Maillard.

RELANCER LE POUVOIR D'ACHAT

Véronique Polito, vice-présidente d'Unia, a qualifié cette perte générale de pouvoir d'achat de «poison», pour la population mais aussi pour notre économie.

Tour d'horizon de la situation et des revendications dans les principales branches du syndicat.

Dans le commerce de détail, qui se porte bien mais où les salaires sont «à la traîne», Unia exige la compensation intégrale du renchérissement et le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat, une augmentation conséquente des salaires minimums, ainsi que des hausses réelles de salaires pour tout le monde.

La syndicaliste déplore que, dans l'hôtellerie-restauration, les salaires effectifs n'ont pas été adaptés au renchérissement ces dernières années. «Il en résulte un exode du personnel qualifié ou non. C'est pourquoi Unia exige que les salaires réels soient adaptés au moins dans la même mesure que les salaires minimums ces deux der-

nières années, à savoir à hauteur de 6% au minimum.»

Dans la branche du travail temporaire, qui a presque doublé sa masse salariale depuis 2012, en partie grâce à la pandémie, les conditions restent très précaires. Voilà pourquoi les syndicats réclament un rattrapage complet du renchérissement, mais également une augmentation réelle des salaires minimums de 200 à 250 francs. Du côté de la construction et de l'artisanat du bâtiment, deux branches florissantes, les rémunérations stagnent alors que les conditions de travail se dégradent et le personnel vient à manquer cruellement. Pour booster l'attractivité de ces métiers, Unia demande la compensation intégrale du renchérissement plus au moins 1% d'augmentation des salaires pour tous.

Enfin, dans l'industrie, la responsable syndicale rappelle que «les bonnes perspectives économiques doivent aussi profiter aux salariés». «Dans l'industrie horlo-

gère conventionnée, tous les salaires ont été revalorisés au 1^{er} janvier 2023 à hauteur de l'inflation constatée en 2022 (3,5%). Ce mécanisme reste valable pour cette année. Malgré cela, les salaires restent globalement à la traîne dans cette industrie du luxe qui bat des records de chiffre d'affaires ces dernières années.»

Enfin, la branche pharmaceutique et chimique est «emblématique de l'avidité et du manque de redistribution des revenus du travail, selon Véronique Polito. Alors que les dividendes et les rémunérations du management augmentent, les salariés ont vu leurs salaires baisser. Dès lors, nous nous acheminons vers une revendication salariale prenant en compte la compensation intégrale du renchérissement, la compensation des hausses d'assurance maladie et une augmentation des salaires réels, soit une augmentation autour des 5%.» ■

GROSSE MOBILISATION À L'AUTOMNE

Les syndicats se montrent déterminés à obtenir ces hausses de 5% au cours des négociations salariales à venir dans les branches. «C'est absolument nécessaire, étant donné que les prix et la productivité ont augmenté, alors que les salaires stagnent depuis trop longtemps. Aujourd'hui, les améliorations doivent s'appliquer à tout le monde!» Si besoin, préviennent les syndicats, ils mettront en place des mesures de lutte. La grande manifestation nationale du 16 septembre à Berne lancera l'automne salarial. ■

Voir aussi en page 5.

141 726 signatures pour s'opposer à LPP 21

Le référendum contre la révision du 2^e pilier a abouti avec un nombre record de signatures. Elles ont été déposées le 27 juin dernier à la Chancellerie fédérale. Votation probable en mars 2024

Sylviane Herranz

I l fallait 50 000 signatures pour faire aboutir le référendum contre la réforme du 2^e pilier, LPP 21. C'est presque le triple qui a été déposé le 27 juin à la Chancellerie fédérale à Berne par l'alliance référendaire «Non aux baisses des rentes LPP». Une coalition emmenée par l'Union syndicale suisse (USS), Unia et les

autres syndicats, et à laquelle participent le Parti socialiste (PS) et les Verts. Les magazines de consommateurs *Bon à savoir* et *K-Tipp* ont apporté leur soutien en prenant part à la collecte des signatures. Au total, 141 726 paraphes ont été remis. Un nombre impressionnant, atteignant presque la barre des 150 000 franchie par le référendum contre AVS 21. Ce résultat «montre que les gens en

ont assez qu'on s'en prenne aux retraités. La réforme prévue entraînerait une importante baisse des rentes», a souligné le président de l'USS Pierre-Yves Maillard devant la Chancellerie. Cette diminution pourrait atteindre la somme de 3240 francs par an pour beaucoup d'assurés, rappelle la faïtière syndicale dans un communiqué. Un montant qu'il faudra ajouter à la perte réelle actuelle occasionnée par l'inflation qui «engloutit déjà l'équivalent d'une rente mensuelle», note l'USS. Avec LPP 21, les rentes pourraient encore être réduites de 15% dans certains cas. De plus, afin d'obtenir au mieux une pension équivalente à celle d'aujourd'hui, mais dans la plupart des cas une rente inférieure, il faudra cotiser beaucoup plus durant toute sa vie active. Le salaire net en sera diminué d'autant. Après AVS 21, qui repousse de 64 à 65 ans l'âge de la retraite des femmes, cette révision du 2^e pilier les pénalisera davantage encore, indique l'USS.

BAS SALAIRES À LA CAISSE

«Le compte n'y est pas. Ni pour les jeunes, ni pour les personnes âgées, et encore moins pour les femmes: payer plus pour des rentes plus basses est une mauvaise proposition, c'est pourquoi nous rejetons clairement cette réforme», a précisé Mattea Meyer, coprésidente du PS lors de la remise des signatures. Vania Alleva, présidente d'Unia, a ajouté: «C'est précisément pour les bas salaires que les coûts augmenteraient le plus, parfois sans amélioration des rentes. Avec ce projet, l'argent de l'employée de la restauration ou de l'aide-soignante passera directement dans les poches des financiers qui se frotteront les mains face aux milliards de bénéfices qu'ils pourront réaliser dans le 2^e pilier!» Des financiers, assureurs et banquiers, qui puisent déjà chaque année 7 milliards de francs dans le capital accumulé par les travailleurs et les travailleuses pour leur retraite, comme l'a rappelé la présidente du Syndicat des services publics, Katharina Prelicz-Huber.

LA DROITE ET LES PATRONS EN EMBUSCADE

La votation sur la réforme LPP 21 aura probablement lieu le 3 mars 2024. La campagne risque d'être très difficile. Le jour du dépôt du référendum, la droite et les milieux de l'économie se tenaient en embuscade. A peine les signatures déposées qu'un communiqué, paraphé par tous les partis bourgeois, Vert'libéraux compris, et par Economiesuisse et l'Union patronale suisse, était publié, prenant à contrepied tous les arguments des syndicats et de la gauche. Ils expliquent notamment que ce projet de «modernisation en profondeur» du 2^e pilier est dans l'intérêt «des jeunes, des femmes, des travailleurs à temps partiel et de la classe moyenne». Ce qu'il aurait pu être à l'origine, mais qui a complètement été dénaturé par le Parlement. Autant dire que les syndicats et la gauche auront à mener une campagne exemplaire et une mobilisation d'ampleur à tous les niveaux pour que le Non l'emporte dans les urnes en mars prochain. ■



LUCAS DUBUIS

Les représentants de l'alliance «Non aux baisses des rentes LPP» ont déposé presque trois fois plus de signatures que nécessaire à la Chancellerie fédérale à Berne.



Les falaises de Sanap à Gozo. L'île, aux paysages de caractère, est ciselée de criques.



La Valette. La capitale, inscrite au patrimoine de l'humanité, a été construite par les chevaliers de Saint-Jean arrivés sur l'archipel en 1530.

Texte et photos Sonya Mermoud

De puissantes rafales de vent accueillent les voyageurs descendant du ferry qui les a transportés de Malte à Gozo. Les deux îles composent, avec celle de Comino, les principales pièces de l'archipel maltais, confetti ou presque situé en Méditerranée, entre la Sicile et la côte nord-africaine. «C'est rare qu'il souffle aussi fortement», note Joe, gilet collé au torse, invitant ses passagers à monter dans son tuk-tuk stationné au port. L'homme de 67 ans, le visage tanné par le soleil, travaille comme chauffeur durant la saison touristique. Et affirme avec fierté avoir été le premier conducteur de tricycle du lieu. «Ces véhicules, introduits il y a huit ans, viennent de Thaïlande, mais aussi de Hollande comme celui que je pilote. Le mien est électrique. Une très bonne idée, et pour l'environnement et pour l'absence de bruit», indique le sexagénaire en anglais, la langue officielle de l'Etat insulaire, avec le maltais. Cet idiome formé de mots arabes, italiens, espagnols, français et anglais témoigne des différentes influences qui ont marqué le pays. Et d'une histoire mouvementée. Carrefour stratégique de l'Antiquité jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'archipel a fait l'objet de toutes les convoitises. Phéniciens, Romains, Arabes, Normands, Siciliens ont notamment occupé le territoire, précédant l'arrivée, en 1530, des Chevaliers de Saint-Jean. Ces derniers, rendus célèbres pour avoir repoussé les Ottomans en 1565, ont largement contribué à la physionomie actuelle de Malte. Le pays est ensuite brièvement passé, en 1798, aux mains des Français, puis, pendant 150 ans, sous domination britannique, avant d'obtenir son indépendance en 1964. Autant de passages qui ont forgé l'identité plurielle de l'Etat insulaire perceptible dans son patrimoine architectural, sa cuisine cosmopolite ou encore la conduite à gauche, héritage des Anglais.

GIGANTESQUE DÔME

Le chauffeur effectue une première halte à Xewkija où se dresse la plus imposante église de Gozo au dôme gigantesque, visible des quatre coins de l'île. «La construction de l'édifice a débuté en 1951 avec l'aide des villageois qui utilisaient leurs bêtes de somme pour transporter les pierres servant aux fondations», informe Stanley Cassar Darien, guide, témoignant de l'importance de la religion catholique toujours fortement implantée dans l'archipel... La balade se poursuit en direction d'un antique lavoir. La route déroule ses lacets au cœur d'une campagne divisée de murets en pierre sèche et de champs en terrasses, ou traverse de pittoresques villages couleur miel. «J'aime ce travail. Il me permet de rester actif et de rencontrer du monde», indique Joe, ravi de partager les beautés de son île, également renommée pour les vestiges de temples mégalithiques classés au patrimoine de l'Unesco, vieux de quelque 3600 ans avant JC. Le petit pécule supplémentaire que lui rapporte ce job est aussi apprécié. «Je gagne 45 euros par jour. De quoi assurer l'argent de poche», sourit le retraité,

MALTE, CARREFOUR MILLÉNAIRE

Entre Afrique et Europe, façonné par de nombreuses civilisations, l'archipel maltais affiche une identité originale



Datant de 1740, les marais salants sont toujours exploités.



Barques de pêche bariolées typiques de l'archipel au port de Marsaxlokk.



Joe, le premier chauffeur de tuk-tuk de Gozo.



Malte sert souvent de décor de films.



Yvan Galea bichonne ses oliviers.



Au gré des promenades...

propriétaire de sa maison comme près de 75 % à 80% de la population maltaise.

DE L'EAU ET DU SEL...

Une eau cristalline coule dans les bassins de pierre du lavoir au hameau de Fontana. La construction aux élégantes voûtes remonte au XVII^e siècle. Réalisée par les moines-soldats, elle est toujours alimentée par deux sources. «Dans le passé, les villageois venaient nettoyer leur linge ici en raison du manque d'eau, nombre de maisons n'étant pas dotées de citernes», souligne le guide. A noter que l'archipel reste confronté à un déficit d'or bleu, aggravé par le changement climatique. La visite passe par Victoria, appelée aussi Rabat, au centre de Gozo. Dans cette ville bat le cœur commerçant de

l'île avec sa place centrale ourlée de restaurants, ses venelles aux échoppes colorées, ses musées et sa basilique. Surplombant la ville, la citadelle médiévale, qui servait de point de contrôle aux chevaliers, offre une vue panoramique sur une terre rurale ocre et verte, sinuée de route tortueuses et hérissées de coupes et d'églises. Cap sur la mer. Joe, autrefois gendarme à la circulation, pilote son taxi avec prudence et aisance. L'arrivée aux marais salants, à un jet de pierre du petit port de Marsalforn, surprend le regard, composant un spectaculaire tableau graphique. Le site date de 1740 et reste exploité par la famille Cini. «Nous récoltons entre 12 et 14 tonnes de sel par an essentiellement destiné à la consommation locale», chiffre Joséphine Xuereb, fille des Cini, expliquant la manière dont

est extrait artisanalement le précieux condiment, séché sous le généreux soleil de l'archipel. «Si la relève est assurée? Les enfants poursuivent leurs propres rêves», élude-t-elle. «A Gozo, comptant 33 000 habitants, on a gardé un sens aigu des traditions, de la communauté. Mais la population diminue chaque année en raison du manque de possibilités de travail», souligne encore Stanley Darien Cassar. Dernière escale avant de reprendre le ferry, les falaises de Sanap surplombant une mer d'un bleu cobalt. Sauvage, la nature contribue largement au charme de Gozo comme sa tranquillité et son art de vivre. Un dernier signe de la main. Joe repart au guidon de son tuk-tuk. Demain, de nouveaux visiteurs bénéficieront de sa gentillesse. Bon vent...

DES CHEVALIERS À NOS JOURS

Changement d'ambiance sur l'île animée de Malte trois fois plus grande que sa voisine, dont le dynamisme économique repose principalement sur son port franc, des services financiers – et une fiscalité pour le moins avantageuse – des jeux en ligne et bien sûr du tourisme. Avec, clou du spectacle, La Valette. Construite par les chevaliers la capitale, inscrite au patrimoine de l'humanité, en impose entre ses fortifications, ses successions de palais, ses places, ses églises, ses jardins panoramiques et ses rues rectilignes plongeant vers la Méditerranée. Sans oublier la cathédrale Saint-Jean à l'intérieur flamboyant abritant un tableau signé Le Caravage. Si cette ville cosmopolite aux nombreuses offres culturelles concentre l'essentiel de l'architecture baroque, elle ne dame pas pour autant le pion à d'autres destinations attractives comme la cité médiévale la Mdina, au centre de l'île. L'ancien bourg arabe avec son entrelac de venelles semble à jamais figé dans le temps.

Entre ses paysages de caractère sillonnés de chemins de randonnées, ses criques et ses plages, ses pittoresques villages de pêcheurs, l'archipel a ainsi beaucoup offrir. Mais ce pays de l'UE, à l'image écornée par les affaires de corruption et la délivrance de «passports dorés» à de riches investisseurs, doit parallèlement gérer une densification de la population parmi les plus élevées de la planète, forte d'un demi-million d'âmes. «Le nombre d'habitants a augmenté de 25% au cours de ces dix dernières années. Nous sommes un pays d'immigration avec les défis qui en découlent en termes d'infrastructures: hôpitaux, écoles, gestion du trafic, etc.», indique Stanley Darien Cassar, soulignant que le taux de chômage, bas, nécessite de recruter de la main-d'œuvre. Précisons que le salaire minimum s'élève à 1000 euros et celui médian entre 1500 et 1800 euros et que près d'un travailleur sur deux appartient à un syndicat.

Le développement de Malte ne s'est toutefois pas effectué au détriment de ses traditions et de son folklore. Pas un village qui ne célèbre son saint patron entre procession religieuse, feu d'artifice, fanfares... Dans l'air du temps également, une tendance à un retour aux racines et à une valorisation des produits du terroir. A l'image d'initiatives comme celles d'Yvan Galea, rencontré dans son oliveraie à Girgenti, près de Siggiewi, à une dizaine de kilomètres de la capitale. Cet ex-gynécologue de 50 ans, qui enseigne la médecine à l'Université de La Valette, consacre son temps libre à bichonner ses 400 oliviers. Et œuvre à la réintroduction de la bidni, une variété locale. Il peut compter sur Karl Mallia, son acolyte, pour faire connaître son huile. Après avoir quitté l'archipel plus de vingt ans, ce grand chef cuisinier est rentré au pays et donne des cours, décidé à promouvoir des spécialités du cru. Dont la ftira, nom d'un sandwich, et, à Gozo, d'une sorte de pizza locale cuite au feu de bois, tous deux garnis d'ingrédients locaux, à déguster à côté de l'oliveraie. Un petit goût d'authentique, simple et délicieux. ■

TOLÉRANCE ZÉRO FACE AU HARCÈLEMENT MORAL ET SEXUEL

La conférence de branche de l'hôtellerie-restauration du syndicat Unia a adopté une résolution contre le harcèlement

Textes Aline Andrey

Réunis à Berne le 26 juin, les délégués de la conférence de la branche de l'hôtellerie-restauration d'Unia ont adopté une résolution demandant des mesures

concrètes contre le harcèlement moral et sexuel. Pour eux, des points de contact indépendants et externes sont ainsi nécessaires pour permettre aux personnes concernées de trouver un soutien, sans peur de représailles. Les délégués demandent également des

enquêtes indépendantes, la signature par l'ensemble des cadres et des employés d'une charte contre le harcèlement moral et sexuel dans chaque établissement, ainsi que la sensibilisation des supérieurs à cette problématique. De surcroît, les entreprises doivent sen-

sibiliser leurs clients et protéger leurs employés des agressions verbales et physiques. Il s'agit ainsi d'un changement de culture, selon Unia. «Tout est à construire. La charte va notamment être élaborée avec des militantes. Et cette campagne sera d'autant plus percutante si elle peut englober le plus possible de gens du secteur, dont les organisations patronales. Tout le monde doit prendre conscience que le problème est grave», souligne Mauro Moretto, coresponsable du secteur tertiaire d'Unia.

HARCÈLEMENT RÉPANDU

Pour rappel, une enquête* du syndicat menée ce printemps auprès des salariés de l'hôtellerie-restauration a révélé l'urgence d'agir. Notons que 42% des personnes interrogées ont affirmé avoir déjà été victimes de mobbing au travail, et 27% avoir subi du harcèlement sexuel. Dans la majorité des cas, l'auteur est un collègue (39%) ou l'employeur (37%), quand ce n'est pas un client (24%). «Ce qui est particulièrement problématique: à peine une personne sur quatre confrontée au harcèlement moral ou sexuel a reçu le soutien du supérieur hiérarchique», dénonce Unia. A Genève, fin mai, des serveuses victimes de harcèlement et de mobbing ont témoigné de leurs souffrances (voir L'ES du 24 mai dernier). Comme le soulignent les délégués dans leur résolution: «Ce phénomène et d'autres discriminations au travail peuvent avoir des conséquences graves sur la santé physique et psychique ainsi que sur le plan économique.» ■

* Plus d'informations sur: unia.ch/fr/actualites

ENSEMBLE CONTRE LA PÉNURIE DE PERSONNEL

En février dernier, Unia remettait à GastroSuisse une pétition intitulée «Nous voulons vivre dignement!». Le partenaire du syndicat, l'association professionnelle Hotel & Gastro Union, continue de récolter des signatures pour de meilleures conditions de travail et l'ouverture de négociations en vue d'une nouvelle CCNT, bloquées par GastroSuisse depuis mai 2019. Elle souligne la pénurie de personnel, qui a pour effet une surcharge de travail. Elle demande une meilleure reconnaissance de la profession. «Nous devons donner un signal fort aux collaborateurs tentés de quitter le métier ainsi qu'aux jeunes en formation», plaide l'association. Dans sa pétition, Hotel & Gastro Union demande un renforcement de la formation pour les employés et les employeurs, une gestion du personnel plus respectueuse, la possibilité de concilier vie privée et vie professionnelle grâce à une meilleure organisation du temps de travail et des plannings fiables, une augmentation générale de salaires. Sur son site, des patrons s'expriment: «Il est important de soutenir notre branche dans ces moments de doute, puisqu'elle a beaucoup souffert ces deux dernières années. Il faudra pour cela une valorisation des métiers et un partenariat social fort», indique Bruno Rossignol, responsable de la restauration et des commerces (RESCO) de l'EPFL. «Il faut fidéliser notre personnel qualifié, car c'est lui qui formera et motivera nos futurs apprentis. Pour assurer la relève, nous devons travailler avec nos partenaires sociaux», explique Françoise Guilloud, propriétaire-exploitante de l'Hôtel de la Gare à Yvonand. Ou encore Martin Mayoly, directeur Hôtel Alpes et Lac à Neuchâtel: «Les bons collaborateurs sont toujours plus nombreux à quitter la branche, car ils ont une mauvaise image de nos métiers. Une réflexion doit être entamée au plus vite avec les partenaires sociaux.» ■

Signer la pétition sur: contre-la-penurie-de-personnel.ch/recoltedesignatures



42% des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête d'Unia ont affirmé avoir déjà été victimes de mobbing au travail et 27% avoir subi du harcèlement sexuel.

«Nos droits démocratiques sont en jeu!»

A Neuchâtel, les autorités ont refusé le parcours demandé à l'occasion de la Grève féministe. Unia entend bien se battre au tribunal et dans la rue pour défendre l'accès à l'espace public

Manon Todesco

À l'automne 2023, les organisatrices de la Grève féministe à Neuchâtel, dont Unia, sont appelées à négocier le parcours de la manifestation qui aura lieu le 14 juin. «Nous voulions passer par l'avenue de la Gare avec un rassemblement à la gare, c'était le scénario le plus logique, et d'ailleurs celui que nous avions obtenu en 2019, raconte Solenn Ochsner, secrétaire syndicale à Unia Neuchâtel. Les Transports publics neuchâtelois (TransN) ont tout de suite mis les pieds au mur, en nous menaçant de devoir payer entre 25 000 et 30 000 francs, qui correspondraient aux dommages collatéraux liés au blocage de la route.» Le chemin alternatif proposé est la ruelle Vaucher. Un passage étroit, avec des escaliers et peu de visibilité. «Nous ne pouvions pas accepter cela!» s'indigne la syndicaliste. Et le conseil communal a, à son tour, refusé la requête des féministes. Celles-ci ont fait une demande de reconsidération la semaine précédant le 14 juin, qui s'est soldée par un nouvel échec. «Nous avons ensuite formulé un recours administratif auprès du Canton, qui a été refusé le jour même de la mobilisation. Nous avons donc envoyé, le 14 juin, un recommandé au

Tribunal cantonal neuchâtelois contre cette décision.»

CHANGEMENT DE PARCOURS

Arrive l'heure du départ de la manifestation. Le cortège, qui a rassemblé jusqu'à 7000 personnes, débouche devant la ruelle Vaucher. «Nous étions très nombreuses, avec des familles et des poussettes, c'était trop dangereux d'emprunter cette rue-là. Nous avons estimé que nous étions dans nos droits: pour nous, la décision était encore pendante puisque nous avions envoyé le recours au Tribunal cantonal. Vers 18h15, nous avons donc informé la police que nous allions passer par l'avenue de la Gare. Nous avons attendu que les agents ferment la route pour pouvoir défilé en toute sécurité.» La manifestation a suivi son cours, sans incident.

«Pour nous, tout cela relève de l'injustice, commente Solenn Ochsner. D'autres manifestations immobilisent cette rue pendant plusieurs heures, voire plusieurs jours, à l'image du BCN Tour, et cela ne dérange personne. Il y a deux poids deux mesures, et ce n'est pas acceptable.»

CAMPAGNE EN COURS

Le soir même, la syndicaliste, qui était responsable du parcours, est informée

par téléphone qu'elle sera convoquée par le procureur général à la suite de cet incident. Et en effet, quelques semaines plus tard, Solenn Ochsner apprend qu'elle sera auditionnée durant l'été. «Bien que la Ville de Neuchâtel et les TransN aient renoncé à porter plainte contre moi, une plainte pénale pourrait être déposée par le procureur général, mais nous en saurons plus après mon audition.»

De son côté, Unia ne compte pas abandonner. Le Tribunal cantonal a 30 jours pour répondre à son recours déposé le 14 juin qui appelle à la défense de la liberté de réunion, d'expression et de manifestation et qui dénonce l'ingérence des autorités dans ces libertés. «C'est scandaleux, et nous sommes prêtes à nous battre et à aller jusqu'au Tribunal fédéral pour le respect des droits démocratiques à Neuchâtel, mais aussi dans toute la Suisse. En plus de la lourdeur administrative, des contraintes et des délais imposés pour les demandes d'autorisation, il devient de plus en plus difficile de négocier et de discuter avec les autorités dans le cadre de manifestations et d'accès à l'espace public. Les choses doivent changer!» ■

UN AUTOMNE CHAUD EN PERSPECTIVE

Réunis en assemblée, les déléguées et les délégués d'Unia ont décidé de lancer une campagne en faveur d'augmentations générales des salaires

Sonya Mermoud

Inflation, explosion des primes d'assurance maladie, augmentation des coûts de l'énergie et des loyers: les salariés et les retraités à bas et moyens revenus ont, une fois les dépenses incompressibles réglées, de moins en moins d'argent pour vivre. Nombre d'entre eux se retrouvent dans des situations de détresse sociale. Dans ce contexte, les 82 délégués d'Unia, réunis le 24 juin dernier en assemblée à Berne, ont annoncé «un automne placé sous le signe de la lutte pour le maintien du pouvoir d'achat». Et ont décidé de mener une campagne active visant à imposer des augmentations générales des rémunérations. Ces hausses doivent compenser les pertes de salaires réelles de ces dernières années et le renchérissement. Face à l'aggravation du problème, Unia estime urgent de replacer cette question au centre des débats de société. «Dans quel monde vivent les employeurs qui se plaignent à longueur de journée de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, mais qui exigent des employés qu'ils renoncent à leur salaire? Cela doit cesser. Les associations patronales doivent compenser intégralement le renchérissement et accepter des augmentations de salaires dignes de ce nom, faute de quoi la paix sociale sera en danger», a déclaré Vania Alleva, présidente d'Unia. Dans un communiqué, le syndicat a exigé, «après des années de profits toujours plus élevés», que les bénéfices et les gains de productivité soient enfin répartis plus équitablement. Et a souligné que le plus grand besoin de rattrapage se trouve chez les personnes touchant des bas salaires. Pour elles, a noté Unia, il ne faut pas seulement des hausses des rémunérations générales, mais aussi de meilleurs salaires minimums. Aussi, les délégués ont-ils réclamé des montants mensuels plancher de 4500 francs, et de 5000 francs pour les employés qualifiés. «De nombreuses femmes en profiteraient, car les employeurs continuent de baisser arbitrairement les salaires dans les professions dites "féminines"» L'assemblée est aussi revenue sur l'acceptation dans les urnes, le 18 juin dernier, d'un salaire minimum dans les villes de Zurich et de Winterthour avec une proportion de Oui allant jusqu'à 70%: «Il s'agit d'un signal fort en faveur d'une plus grande équité salariale, dont profiteront directement plus de 20 000 travailleuses et travailleurs, et indirectement de nombreuses autres personnes.» Les délégués ont annoncé être déterminés à porter dans la rue la lutte pour des revenus plus élevés et de meilleures rentes. Une manifestation nationale dans ce sens, organisée par Unia et l'Union syndicale suisse, est programmée le 16 septembre à Berne. ■

LA SEMAINE DE 42 HEURES DANS L'INDUSTRIE MEM N'AURA PAS LIEU

La Convention collective de l'industrie des machines est prolongée, l'exigence patronale d'augmenter le temps de travail est écartée

Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

La Convention collective de travail (CCT) de l'industrie des machines est prolongée jusqu'en 2028, telle quelle. Les partenaires sociaux de la branche MEM (pour industrie des machines, des équipements électriques et des métaux), soit d'un côté, la fédération patronale Swissmem et, de l'autre, les syndicats et les associations professionnelles, devaient au printemps négocier le renouvellement de ce contrat collectif qui bénéficie à près de 100 000 salariés de 530 entreprises. Après quatre réunions, faute de trouver un terrain d'entente, les parties ont convenu de poursuivre avec le texte en l'état.

Les représentants du personnel voulaient revaloriser les salaires de la branche, prolonger les congés paternité et maternité, améliorer la protection contre les licenciements ou encore développer la formation. Les employeurs avaient, de leur côté, un tout autre catalogue de prétentions. Ils entendaient faire passer la semaine de travail de 40 à 42 heures et ainsi revenir sur cette mesure prise en 1988. Ils espéraient aussi que soit mis à leur discrétion un stock de 250 heures flexibles, supprimer partiellement le renchérissement sur les salaires mi-

nimums et réduire le salaire en cas de maladie et d'accident.

SAVOIR RÉSISTER

«Nous avons face à nous une association patronale rigide sur ces 42 heures, c'était une idée fixe», a expliqué Yves Defferrard, responsable du secteur industrie d'Unia, à la soixantaine de syndicalistes, réunis le 23 juin pour la conférence de branche, qui a discuté du rapport de la délégation de négociations. «En gros, on nous disait: vous acceptez les 42 heures et nous discutons du reste ensuite. Mais nous ne pouvions pas accepter d'augmenter le temps de travail et risquer de perdre l'indexation automatique sur les salaires minimums. Il faut savoir résister et dire non. Alors, nous nous sommes retrouvés dans une situation de blocage.»

«Nous avons essayé de présenter les meilleurs arguments possibles et des études, mais à la fin, c'est la force sur laquelle nous pouvons nous appuyer qui compte. Nous ne sommes pas aujourd'hui en position de mener un conflit ouvert avec Swissmem. Il nous manque des concentrations de militants pour faire la différence», a constaté, pour sa part, le responsable de la branche MEM d'Unia, Matteo Pronzini. Avec l'inflation, le risque de récession et l'instabilité géopolitique, le contexte n'était pas des meilleurs. «Nous aurions tous



Une soixantaine de syndicalistes ont participé à la conférence de branche consacrée à la discussion sur le rapport de la délégation de négociations.

voulu avoir un rapport de force favorable, mais quand on ne l'a pas, il faut s'adapter», a souligné Yves Defferrard. «Nous avons résisté», a dit le Vaudois Roberto Annese, salarié de Bobst et membre de la délégation de négociations. «Il faut revenir en 2028 avec plus de membres, soyons fous: avec le double de militants.»

LIGNES DIRECTRICES FUTURES

«Les patrons n'ont toujours pas digéré les salaires minimums obtenus il y a dix ans et l'indexation cinq ans plus

tard. Pour faire pression, nous avons alors quitté les négociations, mais on ne peut pas toujours faire ça. Nous ne pouvons pas prendre le risque de mettre en danger les travailleurs», a admis le Vaudois Mike Nista, jeune retraité de Bosch-Sapal et ancien membre de la délégation de négociations. «Je suis obligé, même à contrecœur, de reconnaître que la délégation a été responsable. Je pense que vous êtes allés aussi loin que vous pouviez et que vous avez su raison garder. Dans cinq ans, ils vont revenir avec

les mêmes revendications, il faut se préparer.»

«Nous pouvons parler du passé, mais chaque renouvellement est une nouvelle phase, je vous félicite d'avoir maintenu votre position et d'être restés fermes», a appuyé le Jurassien Daniel Heizmann, ancien président de la branche MEM.

Le rapport de la délégation a été accepté à l'unanimité par les délégués avant que les militants qui y ont participé ne soient applaudis.

L'assemblée a aussi adopté les lignes directrices de la stratégie syndicale pour les années à venir. Il s'agira de renforcer les secrétaires syndicaux, les groupes d'entreprises et locaux, de recruter de nouveaux membres et d'améliorer la présence d'Unia dans les commissions du personnel. Matteo Pronzini a montré en exemple le secteur construction, qui, dans les années 1990, a mis une décennie à préparer les grèves qui ont débouché sur la retraite anticipée à 60 ans. Conclusion du président de la branche MEM, Nino Stuber: «En 2028, il faut que nous arrivions à faire descendre les salariés dans la rue, que nous soyons des milliers sur la Place fédérale!» ■



La conférence de branche MEM a notamment réuni Daniel Heizmann, son ancien président, Roberto Annese, salarié de Bobst et membre de la délégation de négociations, Yves Defferrard, responsable du secteur industrie d'Unia, et Nino Stuber, président actuel.

Swisspearl Suisse SA s'apprête à biffer 80 emplois

La direction a annoncé fin mai la fermeture du site de production de Payerne. Unia, tenu à l'écart des discussions, dénonce des pressions antisyndicales

Manon Todesco

Le 31 mai dernier, Swisspearl Suisse SA, anciennement Eternit SA, a annoncé à ses collaborateurs la fermeture définitive du site de Payerne. L'entreprise, connue pour sa production de fibres-ciment, a prévu de délocaliser en Suisse alémanique et en Slovénie pour booster sa compétitivité. Elle laisse 80 collaborateurs sur le carreau. Des logisticiens, des techniciens de maintenance et des employés de production.

Pour les travailleurs, la surprise est entière. «Ils ne s'y attendaient pas du tout», rapporte Nicole Vassalli, secrétaire syndicale du secteur industrie pour Unia Vaud. «La direction a été assez directe et sèche. La fermeture a été présentée comme un fait, pas comme un projet. Il n'y a pas eu de discussions avec l'ensemble du personnel: la direction s'est limitée à des échanges avec la commission du personnel, majoritairement compo-

sée de travailleurs du site de Niederurnen (GL), et ceux-ci restent confidentiels jusqu'au résultat final.» La période de consultation s'est terminée le 23 juin et Swisspearl s'est engagée à communiquer le 13 juillet. «C'est stratégique, car le lendemain soir, tous les employés sont en vacances pour deux semaines, constate la syndicaliste. Ainsi, la direction est sûre d'étouffer la contestation.» De son côté, Unia ne croit pas au sauvetage des emplois.

LIBERTÉ SYNDICALE BAFOUÉE

Dans ce contexte, le syndicat déplore le non-respect des droits de consultation et de représentation des travailleurs de l'usine de Payerne ainsi que la non-transparence et le manque de communication de Swisspearl Suisse SA.

Plus grave, Unia dénonce les pressions antisyndicales et les intimidations proférées par la direction. «Depuis le début de la procédure, Swisspearl

Suisse SA ne s'est pas cachée de sa position antisyndicale et de sa volonté de garder à l'écart le syndicat, explique Nicole Vassalli. Les travailleurs ont peur et il est donc très difficile de les mobiliser.» Unia avait organisé une assemblée générale en juin en dehors de l'entreprise, mais a été contraint de l'annuler. «Selon les échanges avec les travailleurs, la direction a menacé les employés de ne pas les faire bénéficier du plan social s'ils rejoignaient Unia... Nous condamnons l'attitude de la direction à l'encontre de la liberté syndicale.» Un courrier a été envoyé en date du 27 juin à la direction, contenant certaines revendications, resté pour le moment lettre morte.

Unia, qui n'a pas été mandaté par le personnel vu le contexte, attend de voir si les ouvriers bougent d'ici au 13 juillet. «C'est dommage que les travailleurs ne se rendent pas compte de l'efficacité de l'organisation collective et du rapport de force qui en découle», conclut la secrétaire syndicale. ■

BRÈVE

LES TOILETTES DE LA DISCORDE

Il y a quelques semaines, nous apprenions dans les médias genevois que des milliers de toilettes et de salles de bains préfabriquées allaient être importées du sud de l'Europe pour le chantier Quai Vernets. Unia dénonçait une aberration écologique mais aussi sociale, en mettant à l'écart les artisans locaux, d'autant plus que, peu de temps après, l'entreprise D'Orlando faisait faillite, laissant des dizaines de travailleurs du bâtiment sur le carreau.

Dans ce contexte, les syndicats genevois de la construction Unia, Sit et Syna ont demandé à rencontrer le président du Conseil d'Etat, Antonio Hodgers. Lors d'une réunion le 4 juillet dernier, les syndicats ont pu exposer leurs préoccupations pour l'environnement mais aussi l'urgence de reclasser les travailleurs - notamment âgés - licenciés.

«Le magistrat s'est montré ouvert à la discussion et préoccupé par les diverses problématiques exposées par les syndicats», peut-on lire dans un communiqué de presse commun des trois syndicats. «Antonio Hodgers s'est engagé à réunir les partenaires sociaux et les entités gérantes du chantier à la rentrée, pour que des solutions soient trouvées mais aussi pour la mise en place d'une commission tripartite en vue du suivi du chantier.» Affaire à suivre en septembre, donc. ■

Manon Todesco

«NOTRE SUCCÈS S'EST CONSTRUIT SUR UN ENGAGEMENT PASSIONNÉ»

A l'occasion des 20 ans de la retraite anticipée dans la construction, Vasco Pedrina, président du syndicat à l'époque, retrace l'histoire de cette lutte

Jérôme Béguin

Comme nous l'indiquions dans notre dernière édition, la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction a fêté ses 20 ans le 1^{er} juillet. Depuis 2003, quelque 30 000 salariés du gros œuvre ont pu prendre une retraite méritée à l'âge de 60 ans. Cet acquis n'est toutefois pas tombé du ciel, il est le résultat d'un combat opiniâtre. «Ce fut l'une des luttes les plus dures que nous avons eues à mener ces dernières décennies», se souvient Vasco Pedrina, l'une des chevilles ouvrières de cette conquête syndicale.

Invité le 1^{er} juillet par Unia Neuchâtel à évoquer ses souvenirs, le syndicaliste, qui était à l'époque président du Syndicat industrie et bâtiment (SIB), l'une des organisations ayant donné naissance à Unia, a retrouvé la première affiche évoquant la retraite anticipée. C'était en 1990. Deux tentatives de faire passer la mesure à l'occasion des négociations pour le renouvellement de la Convention nationale (CN), en 1993 et en 1997, échouent, malgré des déclarations d'intention.

C'est le moment où une nouvelle génération de syndicalistes arrive à la direction de l'organisation. «Nous estimions qu'il fallait orienter le SIB vers plus de combativité. Les Trente glorieuses avaient avachi le syndicat. Nous

n'avions plus mené de grèves depuis 50 ans et nous ne savions plus le faire.»

«BLICK» FAIT CAMPAGNE POUR LES MAÇONS

En vue du renouvellement de la CN en 2002, il est décidé de faire de la retraite anticipée une revendication prioritaire et de préparer le terrain bien en amont. Dès l'été 2000, le SIB lance une campagne sur le thème de l'inégalité sociale face à la mort et à l'invalidité, qui rencontre beaucoup d'écho. Un appel national signé par des personnalités est lancé. «Nous avons réussi à gagner l'opinion publique à notre cause. Le quotidien *Blick* s'est même mis à faire campagne pour nous», sourit Vasco Pedrina.

Au printemps 2001, une enquête est menée auprès de 4000 travailleurs, qui montre que 60% d'entre eux donnent la priorité à la retraite anticipée sur les autres revendications, contre 28% à l'augmentation des salaires. Il faut dire que le SIB a obtenu de bonnes augmentations durant les deux années précédentes. La retraite anticipée n'emporte toutefois pas l'adhésion de tous. «Nous avons beaucoup de jeunes saisonniers qui ne pensaient pas à leur retraite. Mais par un travail de sensibilisation de longue haleine, nous avons pu convaincre ces jeunes.»

De juin 2001 à mars 2002, le SIB organise plusieurs actions de protestation. La campagne culmine le 16 mars sur la Place fédérale où 15 000 maçons décident le lancement d'une grève. «Les urnes passaient par-dessus les têtes, c'était une manifestation très émotionnelle qui montrait notre détermination.»

COUP DE THÉÂTRE

La Société suisse des entrepreneurs (SSE) est impressionnée, puisque deux jours plus tard elle signe un accord pour la retraite à 60 ans. Un mois après, l'assemblée des délégués de la faïtière patronale confirme ce choix. On pense alors que la partie est gagnée, mais en juin, coup de théâtre: une nouvelle assemblée des délégués fait machine arrière et déchire l'accord! «C'était une douche froide. Comment réagir? Nous avons décidé d'être très durs. Nous avons eu deux mois pour préparer le mouvement de grève à la rentrée. Le contexte n'était pas très favorable. La Suisse traversait une récession et, sur le plan politique, le



De juin 2001 à mars 2002, le SIB a organisé plusieurs actions de protestation. La campagne en faveur de la retraite anticipée a culminé le 16 mars sur la Place fédérale où 15 000 maçons ont décidé le lancement d'une grève, a rappelé Vasco Pedrina, l'une des chevilles ouvrières de cette conquête syndicale.

conseiller fédéral Pascal Couchepin parlait d'augmenter l'âge de la retraite à 70 ans. Mais même des bourgeois étaient sidérés par la rupture de la SSE et nous avions encore plus de monde derrière nous. Nous avons organisé des grèves décentralisées, y compris dans des coins de campagne qui n'avaient jamais vu une manifestation. Défiler dans les rues de Saint-Moritz a eu autant d'impact qu'à Zurich.»

UN TUNNEL D'AUTOROUTE BLOQUÉ

Encore une fois, le SIB veut marquer un gros coup, cette fois le choix se porte sur le tunnel du Baregg. Percé près de Baden, dans le canton d'Argovie, l'ouvrage permet à l'autoroute A1 de relier Zurich à la Suisse occidentale. «L'idée était de montrer que nous étions capables de bloquer la Suisse.» L'opération est compliquée. Il s'agit d'acheminer en bus 2000 participants depuis Berne et Zurich et de bloquer chaque entrée du tunnel sans provoquer d'accident. Pour ne pas être embêtés par la police, nous avons dit que nous allions manifester

à Olten», s'amuse Vasco Pedrina. L'action devait durer 30 minutes, mais le tunnel est bloqué durant deux bonnes heures, provoquant des kilomètres de bouchon. «De chaque côté, on voulait traverser pour rejoindre les copains.» Et le tunnel mesure près de 1400 mètres. Le succès est au rendez-vous, car une semaine plus tard, le 12 novembre 2002, la SSE rend les armes.

Fort de cette réussite, le SIB se fondait deux ans après dans Unia, dont Vasco Pedrina devenait coprésident.

L'IDÉE QUE LA LUTTE PAIE

Vasco Pedrina et trois autres syndicalistes seront poursuivis par la justice pour cette action au Baregg. «Nous avons transformé cette procédure en procès politique. Ce qui comptait pour nous, c'est que la revendication de la retraite anticipée était légitime.» Le Tribunal fédéral finira par les condamner, par les voix de trois juges contre deux seulement, preuve que l'illégalité de cette mesure de lutte était l'objet d'une controverse.

«Il arrive rarement que l'on fasse des bonds en avant, la retraite anticipée a été l'un de ces bonds.» Parmi ces sauts, on peut citer, dans la construction, la première semaine de vacances (1944), la semaine de cinq jours (1962) ou encore le treizième salaire (1973). «Il faudrait une nouvelle grande avancée, on l'espère dans la prochaine décennie. Il est important de garder en tête les clés de nos succès antérieurs, même si chaque nouvelle lutte a ses spécificités.» Quelles conclusions, utiles pour l'avenir, faut-il justement tirer de cette victoire? «Notre succès s'est construit sur un engagement passionné d'un grand nombre de militants et de secrétaires syndicaux. Mais préparer le terrain parmi les travailleurs et l'opinion publique, gagner leur adhésion pour une revendication ressentie comme une urgence est essentiel. Pour cela, il faut dépasser les peurs en bâtissant progressivement la confiance dans la force de l'unité, la solidarité et dans l'idée que la lutte paie.» ■



La rencontre a été organisée par Unia Neuchâtel. Sylvia Locatelli, secrétaire régionale, et Vasco Pedrina qui coprésida Unia à sa fondation, réunis sous les bannières syndicales actuelle et ancienne.

Aéroport: les négociations reprennent à la rentrée

A la suite de la grève historique conduite à l'aéroport de Genève, le SSP et la commission du personnel disposent de plus d'une année pour tenter de barrer la route à la réforme controversée des salaires

Sonya Mermoud

«C'est une victoire d'étape. Nous avons gagné un an pour faire enterrer la nouvelle politique de rémunération de la direction», commente Jamshid Pouranpir, représentant du Syndicat des services publics (SSP), bien décidé à ne rien lâcher après la grève menée à l'aéroport de Cointrin. «Je suis satisfait de la tournure des événements. Elle a été rendue possible grâce à ce mouvement historique dans un milieu qui n'a pas de tradition de lutte, comme, par exemple, celui des maçons. C'est une première. La grève n'est plus un tabou. Une évolution incroyable», ajoute le fer de lance de la mobilisation. Pour mémoire, des centaines d'employés de Genève Aéroport, selon le syndicaliste, ont débrayé le 1^{er} juillet dernier, paralysant totalement

le site jusqu'en milieu de matinée avant une reprise progressive du trafic. Cette situation a entraîné l'annulation de plus de 150 vols et bloqué des dizaines de milliers de passagers. La raison de la colère du personnel? La décision de supprimer des primes représentant, précise le SSP, jusqu'à parfois l'équivalent d'un 13^e salaire, et le gel de certains revenus jusqu'à la retraite et cela alors que l'entreprise a réalisé 60 millions de francs de bénéfice en 2022 et projette un profit de 100 millions de francs cette année. «Le modèle des rémunérations envisagé est totalement opaque. Aucun employé ne sait dans quelle classe salariale il se situe. La hiérarchie serait toute-puissante pour bloquer le salaire, voire dégrader l'employé en raison de son "comportement" ou de ses "objectifs individuels". Ça signifie quoi? L'employé sera-t-il pénalisé s'il ne se montre pas assez souriant avec

son chef? Quant aux objectifs, si on peut imaginer ce critère pour un chef de projet, comment l'appliquer pour des agents de sécurité, des ambulanciers, etc.», poursuit le représentant du SSP. A noter encore que les grévistes ont aussi reçu le soutien de l'Union syndicale suisse, par son président Pierre-Yves Maillard, venu les encourager, et de la Communauté genevoise d'action syndicale.

EN PRÉSENCE D'UN MÉDIATEUR

Au final, la réforme ne sera pas mise en œuvre avant 2025 à la suite de l'accord trouvé grâce à l'intervention de la conseillère d'Etat PLR Nathalie Fontanet. Cette convention fixe en effet un délai d'un peu plus d'un an aux parties en conflit pour «s'entendre sur les paramètres et les modalités de mise en œuvre» du projet. Qui sera discuté au

sein d'un comité paritaire *ad hoc* constitué d'ici au 15 septembre et en présence d'un médiateur «indépendant et neutre» appelé à accompagner les travaux. «Cette grève nous a valu beaucoup de membres supplémentaires. Nous en sortons grandi, mieux armés encore pour construire un rapport de force, contrairement à la direction de l'aéroport affaibli par le conflit social», affirme encore Jamshid Pouranpir, notant au passage que le SSP avait déjà alerté en mai le Conseil d'Etat sur la réforme en cours et sollicité son arbitrage. «La ministre de tutelle de l'aéroport a fini par réagir à notre demande.» Quoi qu'il en soit, le syndicaliste prévient que la grève pourra être reconduite si les résultats de la concertation ne sont pas jugés satisfaisants. ■

ASSISTANTES VÉTÉRINAIRES: UNIA PREND LE TAUREAU PAR LES CORNES

Le syndicat veut négocier une convention collective de travail pour améliorer les conditions de travail et d'engagement de la branche

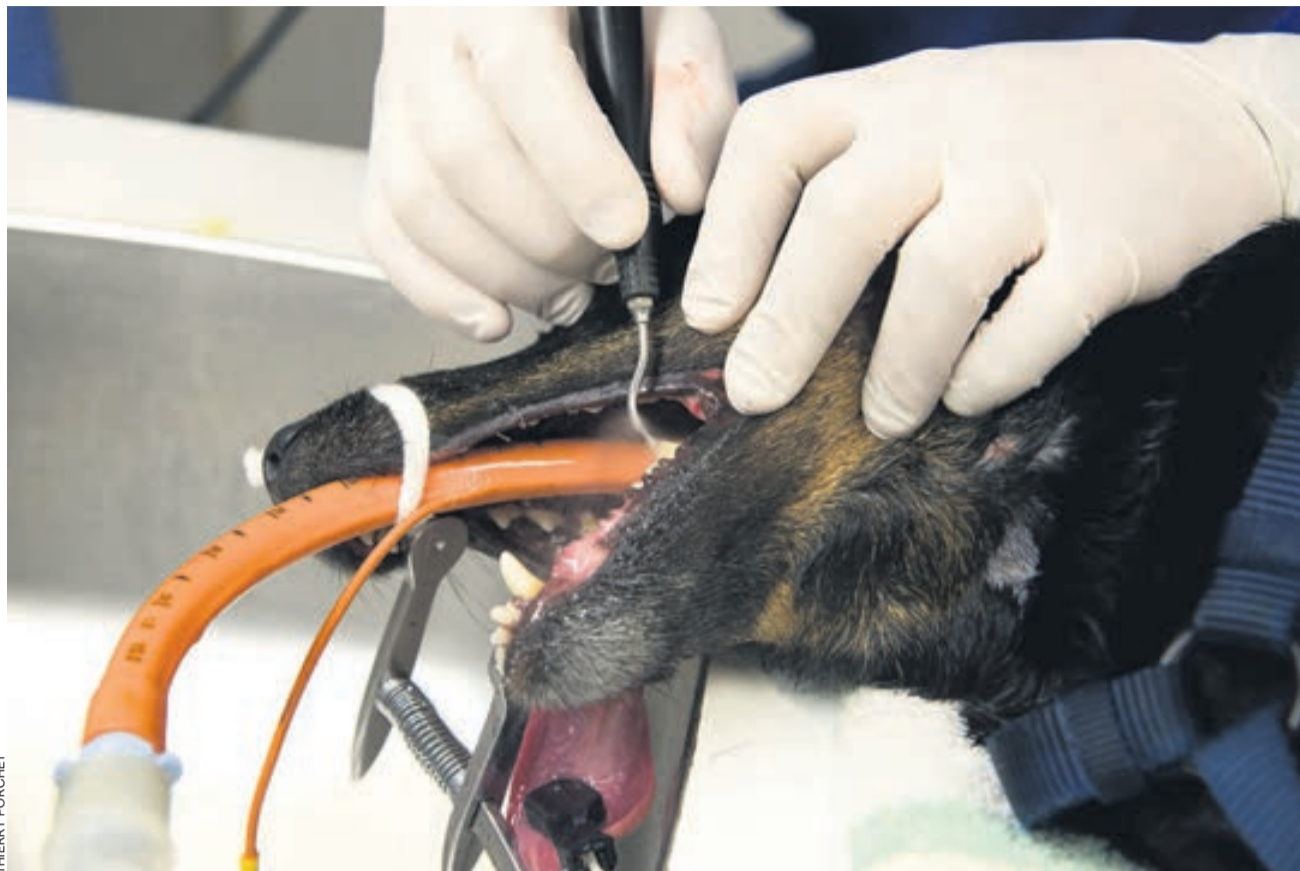
Jérôme Béguin

«**N**ous adorons les animaux, nous voulons les sauver, mais nous nous retrouvons dans une telle situation de stress et de mal-être que nous finissons par ne plus les aimer.» Assistante en médecine vétérinaire (AMV), Victoria* en a ras le bol des mauvaises conditions de travail et d'engagement en vigueur dans sa profession. Et elle n'est pas la seule. Avec une collègue, Emma*, la jeune femme a pris l'initiative d'organiser au printemps une réunion d'échanges qui a rassemblé une quarantaine d'AMV entre les cantons de Vaud et de Genève. Le groupe est épaulé par Unia. «Nous ne connaissons pas vraiment cette branche et ce que nous avons découvert est plutôt alarmant. La Loi sur le travail n'est souvent pas respectée. L'enregistrement du temps de travail est déficient avec des heures supplémentaires pas toujours compensées. Les cabinets sont souvent ouverts la nuit et les jours fériés, ce qui amène les AMV, en très grande majorité des femmes, à une grande flexibilité posant des problèmes à leur vie privée et sociale», indique Artur Bienko, secrétaire syndical d'Unia Genève. «Beaucoup de gens nous voient comme des secrétaires ou des vendeuses de croquettes, mais nous réalisons des

actes médicaux quotidiennement», rappelle Catherine*. Les exigences du CFC et de l'emploi ne sont toutefois pas compensées par la rémunération. A Genève, elle se situe fréquemment au niveau du salaire minimum cantonal, soit 4264 francs pour une semaine de 41 heures de travail. Mais du côté vaudois, cela peut être encore moins. La Société des vétérinaires suisses émet bien des recommandations plus élevées, mais elles ne sont guère suivies.

«UN GROS GÂCHIS»

«Les pauses ne sont pas observées, nous n'avons pas le temps de déjeuner, de respirer, on vient nous déranger jusque dans les toilettes», témoigne Emma. «Il y a une absence quasi totale de contrôles dans les cabinets», déplore Artur Bienko. Seuls les commissaires d'apprentissage peuvent montrer le bout de leur nez. Encore faut-il qu'il ne s'agisse pas d'un bon ami de son employeur, comme c'est arrivé à Emma. «J'ai dénoncé des choses, mais rien n'a changé.» Durant sa formation, la Vaudoise assure avoir vu le vétérinaire «frapper les animaux». «Ils finissaient, terrorisés, dans leurs selles et leurs urines.» En plus, les AMV doivent supporter les humeurs des clients. «Ils peuvent s'en prendre à nous lorsqu'il y a un problème avec leur animal, par



Les exigences du CFC et de l'emploi ne sont pas compensées par la rémunération, dénonce Unia.

exemple si un acte chirurgical est manqué. Au niveau moral, c'est une lourde charge», explique pour sa part Roman*.

«Les AMV doivent être tout à la fois hôtesse d'accueil, secrétaire, vendeuse, soignante, psychologue ou encore nettoyeuse. C'est un métier complexe, qui devrait être reconnu par de meilleures conditions de travail et d'engagement. Nous avons des personnes passionnées et engagées, mais beaucoup quittent

le métier, c'est un gros gâchis», souligne Artur Bienko. Un sondage réalisé en décembre dernier par une vétérinaire formatrice auprès de 165 AMV romands montre qu'un tiers envisage d'abandonner la profession.

«Les cabinets poussent comme des champignons, les besoins sont là. Nous allons accompagner les assistants vétérinaires. Notre but est de réglementer la branche et d'obtenir une convention collective de travail romande. Nous

voulons à cette fin ouvrir un dialogue avec la Société des vétérinaires.»

«Nous essayons de motiver nos collègues à s'inscrire au syndicat», ajoute Emma. Le syndicaliste salue cet engagement: «Dans ma carrière de secrétaire syndical, je n'ai jamais vu un mouvement qui s'organise ainsi par lui-même et aussi rapidement, c'est très encourageant.» ■

* Prénoms d'emprunt.

Vaud: un meilleur salaire pour les stagiaires des crèches

L'Etat de Vaud a décidé de mieux protéger les stagiaires des garderies et d'autres institutions parascolaires. Et a édicté un contrat-type de travail visant à mettre un terme à la sous-enchère salariale dont nombre d'entre eux sont victimes

Textes Sonya Mermoud

Protéger les jeunes contre des rémunérations trop basses, des durées de stage excessives et favoriser la création de réelles places d'apprentissage: voilà les buts poursuivis par l'édition d'un Contrat-type de travail (CTT) réglementant les conditions d'emploi des stagiaires dans le secteur vaudois de la petite enfance. Le Conseil d'Etat vient en effet d'adopter formellement ce nouvel outil de force obligatoire qui sera introduit le 1^{er} août prochain pour une période de trois ans. Il a agi sur proposition de la Commission tripartite cantonale pour l'exécution des mesures d'accompagnement à la libre circulation. Qui l'a rendu attentif au fait que les stagiaires – étant exclus de la Convention collective de travail cantonale (CCT) – sont souvent employés dans des stages peu formatifs et payés à moindre coût. «Le CTT est une réelle nécessité et doit mettre un terme aux pratiques abusives constatées dans le domaine des institutions d'accueil de jour des enfants, commente Noé Pelet, président de la commission en question et secrétaire syndical d'Unia. Ce dispositif fixe un salaire minimum de 600 francs par mois. Les stages ne doivent pas excéder un semestre, mais peuvent néanmoins être renouvelés d'un maximum six mois supplémentaires si un contrat d'apprentissage a été signé.» Dans tous les autres cas de figure, l'employé devra être rémunéré

selon le salaire minimum prévu dans la CCT, soit 4370 francs par mois fois 13. «Ce qui représente un tarif horaire de 27,30 francs», souligne le syndicaliste, notant encore que, lors d'infractions, les entreprises devront procéder à un rattrapage des salaires et risquent des sanctions.

UN STAGE DE TROIS ANS...

La situation des stagiaires des garderies et des crèches n'est pas nouvelle. La Commission tripartite se préoccupe depuis plus de dix ans de leur traitement. Cette instance, rappelons-le, a pour mission d'observer le marché du travail. Elle doit déterminer les salaires usuels dans les différentes branches d'activité sans CCT étendue, comme dans ce cas, et prévenir le dumping social et salarial. Elle avait déjà effectué des contrôles en 2013 et 2014 et formulé des recommandations en matière de politique salariale qui n'ont pas ou que très peu été suivies. «En 2019 et 2020, nous avons effectué de nouvelles inspections dans 33 institutions publiques et privées sur les 826 que compte le domaine. Rien que dans les garderies contrôlées 273 stagiaires travaillaient! Leur profil type? Une majorité de femmes d'une vingtaine d'années, payées en moyenne 480 francs par mois pour un travail à plein temps», précise Noé Pelet, avant d'ajouter: «Mais c'est surtout la durée des stages qui pose souvent problème, dépassant fréquemment six mois. Nous avons même eu connaissance d'un de

trois ans! On profite de l'intérêt suscité par l'activité auprès des jeunes. Les 80% d'entre eux sont majeurs au moment de démarrer un CFC.» Le CTT doit désormais mettre fin à ces pratiques et inciter les employeurs à former un plus grand nombre d'apprentis. En cas de non-respect, ils s'exposent à des pénalités.

SENSIBILISATION DANS UN PREMIER TEMPS

«Dans un premier temps, d'ici à la fin de l'année, nous allons surtout faire de la prévention et sensibiliser les institutions à l'entrée en vigueur du CTT,

afin qu'elles puissent se mettre en conformité. Dès l'an prochain, nous effectuerons des contrôles formels. Les amendes peuvent s'élever jusqu'à 30 000 francs.»

Depuis l'entrée en vigueur de l'accord sur les mesures d'accompagnement, c'est la première fois que le Canton de Vaud édicte un CTT. Noé Pelet estime que d'autres secteurs devraient en bénéficier, à défaut de disposer d'une convention collective de travail de branche étendue toutefois nettement préférable. ■

TÉMOIGNAGE

DEUX MAINS DE PLUS DEUX ANS DURANT

«Les stages durent trop longtemps et devraient être mieux rémunérés.» Clara (prénom d'emprunt) a entamé, à l'âge de

16 ans, un stage dans une crèche vaudoise accueillant une quarantaine d'enfants. Et l'a terminé... deux ans plus tard. «Il a été prolongé parce que je ne maîtrisais pas bien le français. Ce que je peux admettre. En revanche, il fallait effectuer trop d'heures, 8 par jour, pour un salaire, la première année, de 350 francs par mois, et la seconde de 500 francs.» La nature des tâches demandées se révélait, quant à elle, semblable à celles réalisées par les employés, une quinzaine au total y compris des apprentis. Connaissance des enfants, nourriture des bébés, activités avec les petits, nettoyage des espaces... «Je représentais deux mains en plus à moindre coût, sans toutefois les responsabilités du reste du personnel, même si *de facto* nous en avions. Mais je n'étais jamais laissée seule.» Si Clara estime qu'elle a bénéficié d'une bonne formation, elle souligne encore que les stages ne devraient pas se prolonger au-delà de six mois. «Une période suffisamment longue pour savoir si ce métier nous convient, si on arrive à gérer les cris et les pleurs, d'autant plus que l'apprentissage dure ensuite trois ans. Quant à la rémunération, un montant de 800 francs par mois me semblerait juste, de même que des journées de travail plus courtes.» Aujourd'hui, la jeune femme de 26 ans a obtenu son CFC et est employée par une garderie. Elle gagne 5000 francs mensuellement. «C'est correct. Et puis, j'aime ce travail. Je suis faite pour ça», note-t-elle encore. ■

BRÈVE

FRIBOURG

VASTE COALITION POUR UN SALAIRE MINIMUM

Une large coalition, réunissant la gauche et les syndicats, prévoit de lancer une initiative cantonale pour un salaire minimum à Fribourg. Ce pour faire face aux salaires réels qui diminuent et aux coûts qui augmentent. «Après la crise du Covid, de nombreux emplois, présentés pourtant comme essentiels, sont toujours aussi mal payés et ne permettent pas de vivre correctement», dénoncent dans un communiqué commun l'Union syndicale fribourgeoise et ses fédérations (Unia, SSP, Syndicom, SEV, Syna), le PS, la Jeunesse socialiste, les Verts, le Centre gauche - PCS et les jeunes POP. Ils soulignent que près de 9% des salariés travaillant à plein temps doivent demander une aide de l'Etat. Pour l'heure, le montant du salaire minimum n'a pas encore été défini, mais la coalition espère la mise sur pied d'une telle initiative «dans les plus brefs délais». Neuchâtel, Jura, Genève, Bâle-Ville et le Tessin ont déjà leur salaire minimum. Les Villes de Zurich et de Winterthur ont accepté un projet analogue en votation le 18 juin. Et des récoltes de signatures sont en cours dans les cantons de Vaud et du Valais. Le 22 avril dernier (voir L'ES du 4 mai), l'Assemblée des délégués d'Unia Fribourg avait adopté une résolution allant dans ce sens, car «toutes et tous doivent pouvoir vivre dignement de leur travail». ■ AA

STEPHAN SCHMIDHEINY ÉCOPE DE DOUZE ANS DE PRISON POUR HOMICIDE PAR NÉGLIGENCE

A Novare, la Cour d'assises a condamné le milliardaire pour les décès dus à l'amiante à Casale Monferrato

Textes et photos Claudio Carrer
Traduction Sylvain Bauhofer

La tragédie de Casale Monferrato, où l'usine Eternit a causé plus de 3000 décès dus à l'amiante, a un responsable ayant pour nom Stephan Schmidheiny. C'est ce qu'indique l'arrêt très attendu du procès Eternit bis rendu le 7 juin dernier, après deux années de débats, par la Cour d'assises de Novare, qui a infligé au milliardaire suisse une peine de douze ans de réclusion pour homicide involontaire multiple et aggravé, pour avoir «enfreint les normes de prévention des accidents professionnels» et «agi alors même qu'un tel événement était à prévoir». Cette condamnation confirme la responsabilité pénale de l'accusé, même si l'infraction alléguée par le Parquet d'homicide intentionnel (par dol éventuel) a été requalifiée en homicide par négligence, avec pour résultat la prescription d'un peu plus de la moitié des 392 cas de décès par mésothéliome examinés.

Le verdict est tombé après plus de sept heures de délibérations des juges et d'une interminable attente, notamment pour les nombreuses personnes venues de Casale Monferrato, qui vivent cette tragédie au quotidien (près de 40 ans après la fermeture de l'usine, un nouveau cas de mésothéliome continue d'être diagnostiqué chaque semaine) et qui avaient tenu à être présentes à Novare en cette journée historique. Il y a naturellement aussi dans le public les militantes et les militants de l'Afeva, l'association historique des familles des victimes de l'amiante qui, depuis des décennies, poursuit la très dure bataille pour la justice (outre celles relatives à la réhabilitation des sols et à la recherche sur le mésothéliome).

MOUCHOIRS TREMPÉS DE LARMES...

Comme aux 41 audiences précédentes, sur l'esplanade située en face du siège de l'Université du Piémont oriental (dont l'auditorium a servi de salle d'audience pénale pendant deux ans), le décor est planté et raconte les drames et les espoirs d'une communauté gravement blessée. Sont ainsi accrochés aux murs les célèbres drapeaux tricolores portant l'inscription «Eternit Giustizia», des panneaux ornés de travaux d'élèves des écoles de Casale et, le long de la balustrade, une banderole portant la phrase «Les mouchoirs, trempés dans nos larmes, s'envoleront et développeront de profondes racines de justice» - phrase reprise du socle de la «pépinière EterNot» de Casale Monferrato (monument érigé au cœur du parc public créé sur le site assaini de l'usine, avec des arbres aux mouchoirs, *ndlr*). On découvre ensuite les drapeaux et les représentants des mouvements *Legambiente* et *Medicina Democratica*, des trois syndicats CGIL, CISL et UIL et d'autres organisations encore, ainsi que des personnalités ayant pris fait et cause pour les victimes de l'amiante en Italie. A commencer par le professeur Benedetto Terracini (en pleine forme à 93 ans), épidémiologiste piémontais de réputation internationale et l'un des premiers scientifiques à s'être mobilisés contre l'amiante, auteur des premières études épidémiologiques ayant permis de faire toute la lumière sur le cas de Casale Monferrato et, bien des années plus tard, d'en faire une question de justice pénale. Et comme il s'agissait du dernier acte de l'affaire Eternit bis, des délégations provenant des Etats-Unis, de France, des Pays-Bas, d'Espagne et de Suisse avaient aussi fait le voyage en signe de solidarité avec les hommes et les femmes de Casale. En plus des nombreux représentants de la presse nationale et internationale. Le moment le plus attendu était naturellement celui du verdict. Il a fallu s'armer de patience. «Les délibérations

en Chambre du Conseil prendront du temps», avait prévenu Gianfranco Pezone, président de la Cour en clôturant en fin de matinée, après avoir entendu les répliques de l'accusation et de la défense, la phase de discussion pour ouvrir celle des délibérations et de la décision des juges. C'est ainsi qu'a commencé pour le public une interminable journée d'attente: tantôt dans l'auditorium ou à l'extérieur du Palais de justice, tantôt dans les restaurants et les bars de la zone où les gens échangeaient des impressions, se hasardant à des prévisions en exprimant tantôt leur espoir, tantôt leurs craintes qu'une fois encore la justice ne fasse pas son travail (comme l'arrêt de la Cour de cassation qui, en 2014, avait conclu à la prescription des faits reprochés et annulé la condamnation à 18 ans infligée à Stephan Schmidheiny, lors du premier grand procès organisé à Turin pour catastrophe environnementale).

VERDICT

L'heure de vérité arrive enfin à 18h45. Gianfranco Pezone entame la lecture du dispositif de la décision. «Au nom du peuple italien, la Cour d'assises de Novare a rendu le verdict suivant contre Schmidheiny Stephan Ernst. Au vu des articles..., après requalification des faits litigieux...»: les termes employés confirment qu'un jugement de condamnation est rendu contre le milliardaire suisse ayant personnellement dirigé la fabrique Eternit de Casale entre 1976 et 1986.

Une condamnation consistant en une peine de douze ans de réclusion, avec l'interdiction d'exercer toute fonction publique pendant cinq ans. A quoi s'ajoutent la réparation des dommages matériels et moraux causés aux parties civiles constituées (à régler séparément) et la condamnation à verser immédiatement une provision aux parties lésées, aux établissements, aux syndicats et associations, pour un montant total de près de 90 millions de francs. Stephan Schmidheiny a été reconnu coupable d'homicide involontaire aggravé, pour sa négligence manifeste (sachant qu'un tel événement était à prévoir) et pour avoir enfreint les normes de prévention des accidents professionnels. Autrement dit, il n'a pas été condamné pour homicide intentionnel, comme le demandaient les procureurs publics Gianfranco Colace et Mariagiovanna Compare, qui avaient requis la peine de détention à perpétuité. La Cour d'assises de Novare a retenu en substance que l'accusé, bien qu'il ait eu conscience de la possibilité que les faits se produisent (soit le décès des personnes impliquées) avait agi dans l'espoir qu'il n'en soit rien. Au lieu de cela, l'accusation estimait que Schmidheiny, pour ne pas laisser son profit lui échapper, avait accepté la survenance de ces décès.

Cette requalification de l'infraction a eu pour conséquence directe de faire tomber sous le coup de la prescription les dossiers de 199 des 392 victimes, dont le décès remontait à plus de quinze ans. La condamnation se réfère à 147 cas de décès par mésothéliome (concernant tant des ex-salariés que de simples citoyens), lit-on dans le dispositif de l'arrêt, où Stephan Schmidheiny reçoit l'absolution pour 46 autres victimes. Pour comprendre les raisons de la distinction opérée, il faudra toutefois attendre la publication des considérants, prévue dans les 90 jours.

RÉACTIONS

«Nous prendrons connaissance des motifs de la décision et examinerons comment procéder. S'il convient ou non d'aller en appel», déclare à chaud le procureur Gianfranco Colace, exprimant en tout état de cause, en dehors de la requalification de l'infraction («une question très complexe et qui mérite d'être approfondie») sa satisfaction du verdict: «Les juges ont donné



Au moment de la lecture du verdict.

un nom et un prénom au responsable de la catastrophe de Casale Monferrato. On sait désormais qu'il s'agit de l'accusé que nous avons traîné en justice. Il est également important que l'accusé ait été jugé responsable des décès de personnes exposées à l'amiante par l'environnement, et donc n'ayant pas travaillé dans sa fabrique mais seulement vécu à Casale. Nous avons obtenu une réussite majeure», confie le magistrat.

Les avocats de la défense de Stephan Schmidheiny ont eux aussi exprimé leur «satisfaction», même si elle n'était guère visible sur leurs visages. «Par rapport à la demande d'emprisonnement à vie, il me paraît que le verdict, malgré sa lourde peine de douze ans de prison, a reconnu qu'on ne peut pas parler de faute intentionnelle», a déclaré M^e Astolfo Di Amato, annonçant qu'il serait certainement fait appel du jugement. Quant à l'accusé, qui ne s'était jamais présenté au procès ni n'avait jamais été interrogé, il s'est fait entendre par sa porte-parole Lisa Meyerhans, qui a qualifié l'arrêt de «manifestement illégal» et «contraire au droit», le tribunal n'ayant «pas tenu pleinement compte des preuves évidentes de l'innocence de Schmidheiny», a-t-elle déclaré à l'agence de presse Keystone-ATS, en s'abstenant de tout autre commentaire qui «ne manquera pas d'être utilisé contre Schmidheiny au cours du prochain procès», a-t-elle ajouté sur un ton polémique. ■

Article paru dans *Area* le 22 juin 2023.

PRÉCÉDENTS

La condamnation prononcée à Novare contre Stephan Schmidheiny dans le procès Eternit bis, qui s'articule en quatre volets, n'est pas une première. A Naples, les juges de première instance lui ont déjà infligé, pour homicide involontaire, trois ans et demi de prison pour les victimes de la fabrique de Bagnoli; à Turin, le décès d'un ouvrier de l'usine de Cavagnolo lui a valu en appel une peine d'un an et huit mois. Il reste encore un volet ouvert, à Reggio Emilia dont le Parquet est resté inactif à ce jour. ■



En attendant le jugement.

«Je n'arrive pas à comprendre Schmidheiny»

BRUNO PESCE (AFEVA): «Le climat n'était guère optimiste. D'où la réelle satisfaction d'entendre la Cour déclarer l'accusé coupable et rejeter les arguments de la défense, en particulier les théories soutenues par ses experts quant à l'impossibilité de démontrer que l'amiante produit par Stephan Schmidheiny ait contribué à provoquer le mésothéliome. De telles théories entretenant le flou auraient conduit à son acquittement. Cela aurait été de la folie, car c'est la science mondiale qui dit que plus l'exposition à l'amiante se prolonge, et plus elle favorise l'apparition de la maladie.» Tel est le commentaire du verdict de Bruno Pesce, leader historique de l'Afeva (l'association des familles des victimes de l'amiante) depuis plus de quatre décennies, fer de lance des nombreuses batailles en faveur des victimes de l'amiante d'Eternit menées à Casale Monferrato. C'est un «acte de justice», même si elle est entachée par l'exclusion de nombreux cas due à la prescription, et par le «spectre» des jugements encore à venir. «C'est une injustice et une anomalie grave, et les victimes vivent très mal l'offense qui leur est faite, explique Bruno Pesce. Il est incroyable que le système consente à de telles situations, dans un pays civilisé et démocratique. L'Etat de droit doit aussi s'appliquer aux victimes, pas seulement aux accusés. Et il faut garantir la justice lorsqu'il y a des victimes.» D'où la nécessité que «le pouvoir législatif et l'Etat interviennent afin que la justice et ses règles, les moyens dont elle dispose et les procédures l'emportent sur le droit de l'accusé de s'en tirer bien qu'étant coupable.»

A propos du procès en appel déjà annoncé, Bruno Pesce ajoute que «nous en attendons la confirmation de ce qui est apparu en Cour d'assises, laquelle a établi la culpabilité. Nous aimerions encore mettre fin ici au régime des délais de prescription, et cela dans tous les cas. Après tout, une condamnation est un acte de justice qui doit valoir pour toutes les victimes, car c'est le même comportement qui a provoqué leur mort.»

Vous arrive-t-il de penser à l'état d'esprit de Schmidheiny?

Bien sûr, je me suis souvent posé la question. Pour autant qu'il soit possible d'en juger à distance, vu que personne parmi nous n'a jamais eu l'occasion de le rencontrer. J'avoue avoir du mal à comprendre son comportement. Comment peut-on parler de philanthropie et de développement durable et abandonner une fabrique remplie d'amiante? Pourquoi n'a-t-il jamais assaini les lieux ni financé la recherche sur le mésothéliome? Pourquoi nous a-t-il espionnés pendant 21 ans? Pourquoi enfin nous a-t-il provoqués en proposant un arrangement global en échange de la garantie de ne subir aucun procès en Italie? Je ne m'explique pas qu'il n'ait jamais songé à mettre à disposition une part significative de ses richesses, acquises au prix du travail dangereux et du décès prématuré de nombreuses personnes, pour faire amende honorable et surtout pour adoucir la situation terrible et dommageable des populations parmi lesquelles il a développé son activité économique, en assainissant les sites, en versant des indemnités et en finançant des travaux de recherche. J'aurais envie de lui poser la question. ■